

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

GASTON CADOUX

L'avenir économique de nos colonies

Journal de la société statistique de Paris, tome 68 (1927), p. 247-261

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1927__68__247_0

© Société de statistique de Paris, 1927, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 10. — OCTOBRE 1927

I

L'AVENIR ÉCONOMIQUE DE NOS COLONIES

Quelques statistiques

D'après le recensement du 7 mars 1926, la population totale existant en France à cette date s'élevait à 40.922.851 habitants, dont 2.498.230 étrangers. Ces chiffres ne concernent que les habitants de la Métropole, laquelle a une superficie de 550.986 kilomètres carrés. Pour connaître la consistance de la grande France, il faut y ajouter ceux concernant notre domaine colonial, dont la superficie est vingt fois plus considérable (11 millions de kilomètres carrés) et qui a une population de près de 60 millions d'habitants. Telles sont les ressources en terres et en hommes de toute la France.

C'est en *Afrique* que notre domaine est le plus étendu. La France y possède, comme colonies et protectorats, 9.913.110 kilomètres carrés, avec une population de 37.063.200 habitants.

Dans l'Afrique du Nord, si nous considérons les progrès de l'Algérie et de la Tunisie, nous pouvons entrevoir un splendide développement économique, que la pacification du Maroc ne fera que hâter en l'accroissant. Ces trois contrées constituent un ensemble géographique et économique, dénommé par les Arabes: « l'île du couchant » (*Djezirat el Moghreb*), qui est appelé à devenir à nouveau le grenier de l'Europe méridionale et, plus spécialement, de la France.

Les terres de l'Algérie du Nord — c'est-à-dire ne comprenant pas les territoires du Sud — ont une superficie totale de 20.791.500 hectares, dont 4.602.000 sont à présent en culture régulière, 3.090.000 consacrés aux *céréales*. En 1925, on y a récolté 8.852.100 quintaux métriques de froment, 8.015.700 quintaux d'orge et 2.289.000 quintaux d'avoine. Le *vignoble* occupe 201.500 hectares; il a produit en 1925 environ 12.422.000 hectolitres de vin; mais seulement 8.252.000 en 1926. Certains crus, par exemple les vins blancs de Mascara, réputés pour leur finesse, sont recherchés.

La production des *primeurs* pourrait être sensiblement accrue : pommes de terre, artichauts, tomates, haricots verts, pourraient en plus grandes quantités

s'écouler aisément; mais les lourdes pertes éprouvées par les producteurs, du fait des grèves maritimes, ont fâcheusement enrayé les progrès. Néanmoins, en 1925, on a exporté 92.600 quintaux d'artichauts, 86.500 de tomates et 35.000 de haricots verts. La culture des *fruits*, pour cette même année 1925, a vendu à l'exportation 136.000 quintaux de mandarines, 45.000 quintaux d'oranges et citrons et 73.000 de raisins de table. La récolte des 5 millions de figuiers est presque toute mangée sur place. Quant à l'olivier, qui compte à présent 13 millions d'arbres, on en a tiré, en moyenne, de 250.000 à 273.000 quintaux d'huile, ces dernières années, et l'on en améliore la qualité et la conservation.

L'alfa et le palmier nain, qui sont de végétation spontanée, produisent, par le traitement mécanique de leurs feuilles, l'*alfa* et le *crin végétal*, dont, pour la fabrication du papier, les industries du meuble, la sparterie et la vannerie, la consommation s'augmente notablement en France et en Angleterre.

Le *tabac* algérien, qui, en 1900, ne se cultivait que sur 5.000 à 6.000 hectares, y est actuellement cultivé sur environ 32.000. Il est fin, aromatique et peu chargé en nicotine.

Les *chênes-lièges* couvrent 453.000 hectares, dont le produit annuel était tombé de plus de 100.000 quintaux à 45.000 de 1916 à 1920; leurs écorces ont donné en 1925 une récolte de 125.700 quintaux vendue 17 millions de francs.

L'élevage du *mouton* a fait exporter, en 1925, une quantité de 1.016.038 têtes et de 97.515 quintaux métriques de laine. On évalue à environ 7 millions le nombre des moutons soumis à la tonte.

Au point de vue des *produits minéraux*, les exportations de fer, de zinc, de plomb et de phosphates naturels sont importantes; la valeur des produits minéraux exportés en 1924 a été de 200 millions de francs et a monté à 231 millions de francs en 1925. Pour ce dernier exercice, on a exporté, presque toujours en Angleterre et en Allemagne, 1.656.244 tonnes métriques de minerai de fer, 58.587 tonnes de minerai de zinc, 22.682 tonnes de minerai de plomb.

Pour les *phosphates*, dont la France reçoit environ 30 %, on en a exporté 760.000 tonnes en 1925. Ces phosphates, concurrencent non les phosphates tunisiens, mais ceux de la Floride.

En 1925, sur un commerce de 3.524.941.000 francs à l'importation et de 2.518.378.000 francs à l'exportation, les échanges des départements de l'Algérie ont été de 2.991.230 francs, avec nos colonies et avec la France pour les importations en Algérie, et de 1.985.235.000 francs pour les exportations d'Algérie en France et dans les colonies françaises. La part de la France est prépondérante dans les deux sens; aux importations, elle est due surtout aux objets manufacturés; aux exportations, elle est due surtout aux produits de l'agriculture et de l'élevage algériens; la production minérale est surtout dirigée vers l'Angleterre et vers l'Allemagne.

L'avenir économique de l'Algérie est certainement encore très grand. Celui de la *Tunisie* ne l'est pas moins. Pour cet avenir économique, il faut tenir compte de l'élément italien fixé en Tunisie. J'en dirai quelques mots. Les réclamations de certains polémistes italiens ne sont pas justifiées. Dans une étude de M. André E. Sayous, publiée dans la *Revue économique internationale*, il a notamment montré que la prétention de quelques colons italiens d'exercer

en Tunisie un rôle politique d'après leur nombre ne se justifie aucunement ni par leur importance absolue, ni par leur importance relative.

Les agriculteurs italiens de Tunisie représentent en tant que chefs d'entreprises (patrons) 2,6 % de la population italienne recensée et en tant qu'ouvriers 2,2 %, au total moins de 5 %. Les membres de leurs familles sont presque trois fois plus nombreux. Une proportion peu importante retourne définitivement en Italie et y place son épargne.

Les Français possèdent plus de 676.000 hectares de propriétés rurales et les Italiens, environ 62.000 hectares. Ce sont surtout les viticulteurs italiens qui ont le mieux réussi. Dans leur grande majorité, les colons italiens n'auraient, par eux-mêmes, aucune prétention excessive et leurs relations avec les Français seraient meilleures s'ils n'étaient surexcités par leur presse locale. C'est une situation qui se réglera paisiblement par l'effet spontané des naturalisations volontaires des meilleurs éléments des jeunes générations, en attendant leur naturalisation automatique comme elle s'opère dans tous les pays modernes, par des moyens législatifs.

Au point de vue des produits agricoles, la superficie totale, qui est de 12.513.000 hectares, se répartit en 9 millions d'hectares de terre productives, dont 3.500.000 hectares ne sont pas encore en valeur. Il y a en Tunisie 2.845.000 hectares de terres labourables, 1.090.000 hectares de bois et forêts, 390.000 hectares de cultures arborescentes et arbustives, et environ 100.000 hectares de prairies naturelles et de pâturages. On évalue à 91 % de la surface productive l'étendue des terres productives non encore cultivées. Leur mise en valeur se fait, graduellement mais pourrait sans doute être plus rapide.

En 1925, 657.525 hectares ont produit 3.200.000 quintaux de blé; 503.782 hectares, 1.500.000 quintaux d'orge; 40.716 hectares, 400.000 quintaux d'avoine et 22.647 hectares, environ 57.000 quintaux de maïs et de sorgho.

L'olivier occupe le premier rang des cultures arbustives; on en a recensé 16.060.037 en 1925. La production moyenne de 1921 à 1925 se chiffre à 294.000 quintaux d'huile comestible et 34.400 quintaux d'huile de grignons. L'œuvre admirable de Paul Bourde est une source inépuisable de richesse qui doit bientôt doubler ses produits.

Le vignoble tunisien, qui ne dépassait pas une centaine d'hectares en 1882 atteignait en 1925 environ 30.200 hectares, dont 28.000 hectares de vignes appartenant à des Européens, qui en améliorent chaque année les produits.

Les forêts occupent 247.000 hectares dans la Khroumirie, ou région Nord, et 850.000 hectares sur les hauts plateaux. En plus du liège et des écorces à tan, elles produisent des bois d'industrie et des états de mines. L'exportation de l'alfa est d'environ 50.000 tonnes par an, dont 90 % est acheté par les fabricants anglais de papier et peut s'accroître largement.

En 1925, on a exporté de Tunisie 2.537.000 tonnes métriques de phosphates de chaux, 705.000 tonnes de minerai de fer, 38.000 tonnes de minerai de plomb et 22.000 tonnes de minerai de zinc. La production des salines a passé de 20.000 tonnes en 1912 à 22.000 tonnes en 1922, à 73.000 tonnes en 1923 et dépasse actuellement 125.000 tonnes.

L'accroissement des échanges de la Tunisie se mesure, depuis 1913 jusqu'à 1925, dans les chiffres suivants, en milliers de francs :

Années	Importation	Exportation	Total	Balance
1918	124.254	178.663	322.918	+ 34.806
1921	721.700	672.894	1.394.594	— 48.806
1922	856.377	444.679	1.301.056	—411.698
1923	817.459	554.015	1.371.474	—263.444
1924	927.944	582.353	1.510.297	—345.591
1925	1.086.271	846.225	1.932.496	—240.046

En 1926, le volume global du commerce tunisien atteint 2.639.493 (importation et exportation réunies).

Quant aux progrès moraux et intellectuels, quoi de plus significatif que l'accueil récent fait dans l'oasis féconde de Gabès, par le caïd, aux avocats du Congrès réuni du 17 au 25 avril à Tunis, et qui avaient tenu à visiter les principales régions de la Tunisie. « Ce pays, béni des dieux, a pour caïd un des plus purs types d'Arabes que j'aie rencontrés — écrit M. Éccard, sénateur du Bas Rhin, qui prit part à cette randonnée— « Des yeux taillés en amandes éclairent un beau visage ovale, et le corps svelte et fin est drapé avec élégance dans un burnous d'une blancheur immaculée. Il nous aborde en un français impeccable et nous apprenons, non sans surprise, que nous avons en face de nous un licencié en droit de nos Facultés, qui fut inscrit pendant quelque temps comme avocat au Barreau de Tunis. Pour nous honorer, il nous présente ses plus élégants cavaliers en une superbe fantasia, et, le soir, des nègres de Sahara dans leurs danses guerrières... »

Les splendides perspectives du développement du *Maroc* ne sont pas moins séduisantes; mais ses ressources agricoles sont encore mal connues et ne peuvent être évaluées par des statistiques bien vérifiées. Les principales cultures sont : l'orge, le froment, le maïs, le sorgho, les pois chiches et l'avoine. On a fait, aux environs de Fèz, des essais de culture du coton et les premières récoltes ont donné 1.050 kilos de coton brut à l'hectare. L'orge s'exporte en France, en Belgique et en Angleterre.

Le nombre des arbres fruitiers augmente très rapidement et, partout, où il y a de l'eau, la qualité des fruits est remarquable. On a compté environ 3 millions d'oliviers, 2.300.000 figuiers, 350.000 palmiers dattiers et 146.000 orangers et citronniers.

On évalue à 1 million et demi d'hectares la superficie des forêts dont 150.000 en essences de cèdres purs ou mélangés, 300.000 en thuyas, 250.000 en chène-liège, 200.000 en chêne vert et chêne zeen, 400.000 en arganiers, dont on tire une huile très appréciée des Marocains, et 200.000 en essences diverses.

L'élevage, quand on aura appris aux indigènes à mieux soigner le bétail, fournira d'excellents animaux, et les produits dérivés de l'élevage : laines et peaux de mégisserie, sont une source intarissable de richesse; l'exportation des œufs, industrialisée, a également beaucoup d'avenir.

Enfin, le sous-sol marocain renferme de grandes richesses, notamment en gisements de phosphates riches, d'énormes étendues.

En *Asie*, sur une superficie dix fois moindre qu'en Afrique (901.355 kilomètres carrés), nos colonies et protectorats ont une population de près de 22 millions d'habitants dont plus de 19 millions en Indo-Chine.

En *Amérique*, ce qui reste de nos vieilles colonies se limite à 91.250 kilo-

mètres carrés avec 522.000 habitants. En Océanie, nous ne possédons que 36.000 kilomètres carrés peuplés seulement de 140.000 habitants.

Quand on récapitule, même sommairement, les splendides éléments de cet ensemble admirable, lorsqu'on se remémore la somme d'héroïsme, de nobles sacrifices et d'efforts dont nous l'avons payé; quand on lit l'émouvante épopée écrite sous toutes les latitudes par nos explorateurs, nos missionnaires religieux ou laïques, nos soldats, nos médecins et nos administrateurs, et qu'on mesure l'effort réalisé par nos colons qui ont défriché ce vaste domaine et mis déjà quelques portions en pleine valeur; quand on aperçoit les richesses inépuisables qui restent à en tirer et qu'on se souvient du concours matériel et moral librement donné à la mère patrie au cours de la grande guerre, on ne comprend pas qu'il existe des Français assez ignorants ou assez fous pour en préconiser l'abandon. L'avenir de ces 11 millions de kilomètres carrés et des 60 millions d'hommes qui y vivent peut-il être remis aux indigènes, dont l'immense majorité n'a pas encore évolué suffisamment? Et une abdication ne serait-elle pas l'irréparable duperie qui ferait tomber tous ces territoires et toutes ces populations sous les jougs tyranniques dont nous les avons libérés ou sous la domination de nations rivales?

Ce sont les dures leçons de la grande guerre qui nous ont fait apprécier, au double point de vue politique et économique, l'admirable domaine colonial que nous possédons; nous avons compris, un peu tardivement, que sa mise en valeur méthodique devait nous procurer, en sus des contingents indigènes indispensables pour nous défendre contre de nouvelles agressions, nombre des denrées et des matières premières nécessaires à notre alimentation, à notre industrie et à notre commerce, denrées et produits que nous achetons à l'étranger au grand détriment de l'appréciation de notre devise et de l'équilibre de nos échanges, comme au détriment de l'expansion de nos entreprises d'outre-mer.

La marge est considérable où nous pourrions inscrire les bénéfices d'une participation meilleure de nos colonies à notre activité économique. Avant 1914, sur les 7 à 8 milliards de francs-or qui, chaque année chiffrent en moyenne nos achats hors de la Métropole, les neuf dixièmes nous étaient fournis par les producteurs étrangers et seulement un dixième par nos colonies.

L'étranger achetait cependant environ 60 % de nos productions coloniales dont une fraction appréciable nous était ensuite revendue, avec des majorations parfois formidables, par les Anglo-Saxons et les Allemands. Cette cause d'infériorité dans le mouvement économique international peut être largement atténuée par le développement des productions de nos colonies et par les progrès de leurs échanges avec la France. Déjà nous tirons un meilleur parti de nos ressources exotiques.

Avons-nous commencé à améliorer de façon visible l'ancien état de choses? Il est certain que l'on s'y est efforcé. Pour mesurer l'efficacité de cet effort, examinons les chiffres résumant le mouvement commercial entre la Métropole française et les principaux pays de provenance et de destination depuis 1922, en tenant naturellement compte, en cas de comparaison avec les chiffres de 1914, de ce que ceux-ci étaient en francs-or, tandis que ceux que nous allons énoncer, sont en francs-papier.

En 1922, une importation de l'étranger de 21 milliards 632 millions de francs correspondait à 2 milliards 300 millions de l'importation de nos colonies, soit à peu près 13 %.

En 1923, une importation de l'étranger de 29 milliards 536 millions de francs correspondait à une importation de nos colonies de 3 milliards 72.000 francs, soit moins de 11 %.

En 1925, une importation de l'étranger de 39 milliards 446 millions de francs correspondait à une importation de nos colonies de 4 milliards 649.000 francs, soit un peu plus de 11 %.

Enfin en 1926, les chiffres arrêtés provisoirement donnent, pour les importations de l'étranger 52 milliards 641 millions de francs et pour nos colonies 6 milliards 873 millions, soit plus de 13 %.

Cette comparaison montre une légère progression de nos achats aux colonies et prouve que ces achats ont subi l'accroissement en valeur de ceux faits par nous à l'étranger. Mais il ne suffit pas de maintenir la proportion; il faut augmenter sensiblement la part de nos colonies.

Si nous entrons dans l'examen de la nature des importations, et que nous laissons de côté charbons et minerais, dont l'exportation coloniale est encore négligeable, nous constaterons combien est encore minime, en dépit de faibles progressions, la part de nos colonies dans l'approvisionnement des principales denrées en matières premières que nous devons faire venir de l'extérieur.

En 1925, nos importations de *coton* ont nécessité une dépense de 4.101.700.000 francs; les colonies n'ont participé à ce total que pour 43.700.000 francs, soit pour un peu plus de 1 %. Des essais poursuivis en Asie et en Afrique, il semble bien résulter que nous pourrions largement étendre les cultures de coton dans notre domaine colonial, bien que certains spécialistes aient proclamé qu'en Afrique il importerait de n'entreprendre que des cultures exigeant peu de main-d'œuvre, telles que l'arachide, le palmiste, le cocotier, le bananier, ou de textiles à culture minimum et à rendement maximum, tels que la ramie, les sansevières, les hibiscus, les ananas, etc., les cultures à main-d'œuvre coûteuse, tel le cotonnier, étant actuellement impossibles en grand. Ce n'est, à notre avis qu'une question de mesure, et l'avenir de la production coloniale du coton paraît très séduisant et parfaitement réalisable dans un délai assez peu lointain.

C'est à la suite de renseignements recueillis sur les efforts réalisés ou en cours et non pas parce que, volontiers, l'on croit ce qu'on désire que je professe cet optimisme. Je tiens à donner mes raisons : notre administration coloniale après de patientes études des terrains, des conditions climatériques, des possibilités d'irrigation, des ressources normales en main-d'œuvre; après de multiples expériences quant aux fibres, qui ont permis d'adopter les espèces les plus avantageuses et les mieux adaptées au sol et au climat, ont fini par imprimer une impulsion des plus intéressantes à la culture des cotonniers en Afrique équatoriale française.

Dès 1906, le commandant Moll, dont la mission a tant fait pour nos possessions africaines, avait distribué aux indigènes les graines qu'il avait obtenues de l'association cotonnière. Mêlées aux graines indigènes, elles donnent un hybride, le *hotollo manga*, ou grand coton foulbé, dont les tiges atteignent plus de 2 mètres et fournissent une fibre de 30 à 32 milimètres. La guerre

développa le tissage local, et, la paix venue, M. le gouverneur Lavit non seulement eut l'excellente idée d'accepter le coton en paiement de l'impôt — il le rétrocédait sans peine par ventes à des adjudicataires — mais fit venir de France des métiers à main et maintint l'essor de la culture du coton. On a obtenu des rendements de 900 et même de 1.000 kilos à l'hectare.

Ce coton a une soie très brillante, d'une finesse suffisante, il est très souple et très résistant. Depuis plusieurs années il est très demandé en France, où il trouve des débouchés plus grands que le coton à longue soie.

On a propagé, dans l'Oubangui-Chari, une autre variété, « triumph-big boll », également à courte soie, dont en 1925 on aensemencé 1.800 hectares, récoltant en moyenne plus de 300 kilos de coton brut à l'hectare. Or, au Congo belge, on considère des rendements de 200 kilos comme très satisfaisants pour les premières années.

Pour la campagne 1926-1927 on aensemencé de plus grandes étendues; mais on a pris la précaution de ne pas étendre la culture du coton au détriment du caoutchouc et surtout des cultures vivrières.

Du jour où les moyens de transport seront suffisants on aura d'excellent coton en Afrique équatoriale française.

La trop faible densité de la population de l'Afrique équatoriale française (1,3 habitant par kilomètre carré) les ravages périodiques parmi les indigènes des maladies locales endémiques et épidémiques, le manque d'ardeur au travail de ces populations infortunées et imprévoyantes, sont les obstacles sérieux à la mise en valeur aussi bien des richesses forestières que des autres ressources agricoles et minérales de notre empire colonial africain, sauf dans les régions de l'Afrique septentrionale. Mais nous avons entrepris énergiquement la lutte contre la mortalité infantile effroyable des indigènes et nous multiplions les centres médicaux, où docteurs français et aides indigènes accomplissent, avec un réel dévouement, leur admirable tâche d'hygiénistes et d'éducateurs. Les bons résultats déjà acquis permettent d'espérer que, dans un délai relativement rapproché, l'accroissement normal de la natalité et le recul marqué de la mortalité procureront aux diverses exploitations une main-d'œuvre plus nombreuse, plus vigoureuse, plus active et comprenant mieux que les travaux par elle accomplis profiteront à son mieux-être. Si l'on ne veut pas provoquer des espoirs décevants il faut, surtout en Afrique, tenir grand compte, pour les surmonter, des difficultés de main-d'œuvre et de transport qu'on rencontre aujourd'hui.

Ces deux problèmes — celui de la main-d'œuvre surtout — dans l'Afrique équatoriale et occidentale, conditionnent les possibilités de la mise en valeur des immenses richesses de notre domaine colonial.

Sans attendre la complète expansion de nos entreprises coloniales d'exploitations forestières, ou l'établissement d'importantes mises en valeur des richesses forestières et minières; nous devrions nous évertuer à créer des centres commerciaux pour leur écoulement normal et permanent, installer des marchés périodiques et des stocks dans les ports métropolitains les mieux situés (1).

La connaissance de la constitution géologique de nos possessions en Afrique équatoriale française permet d'espérer que cette contrée deviendra, plus

(1) Les résultats obtenus à Bordeaux pour les bois coloniaux sont des plus intéressants.

ou moins tard, le siège de nombreuses et fructueuses exploitations des multiples richesses minérales de son sous-sol, encore très peu prospecté : charbon, minerais de fer, de cuivre, de zinc et de plomb; graphite (celui de Madagascar a déjà conquis une des premières places sur le marché international), manganèse, mozanite, gemmes précieuses, etc., etc... Par exemple, les graphites et les pierres précieuses de Madagascar commencent à être connus et appréciés, et une société lyonnaise exploite, à sa satisfaction, les minerais de cuivre qu'elle traite à Mindouli dans la région de Brazzaville. D'autres gisements de cuivre existent, au Congo français, très importants et, disent certains géologues, sont comparables aux fameuses mines belges du Katanga; mais ne peuvent être exploités faute de moyens de communication.

On peut dire que l'*Afrique occidentale* semble être, à l'heure actuelle, la contrée la mieux outillée de notre Afrique noire. Ses moyens de communication sont loin d'être achevés; mais, grâce à eux, le mouvement de son commerce extérieur s'est considérablement développé au cours des dernières années.

En 1926, elle a exporté 747.000 tonnes, contre 693.000 en 1925 et 563.000 en 1924.

L'augmentation est de 133 % par rapport aux exportations de la période moyenne d'avant-guerre.

Les oléagineux entrent pour environ 80 % dans les sorties; les textiles accusent une progression de près de 100 %, due principalement à l'accroissement de la production du coton; les produits forestiers, de 63.000 tonnes en moyenne, on atteint 93.000 tonnes en 1925 et 107.000 tonnes en 1926 et peuvent augmenter encore sensiblement.

La progression des exportations de bananes, très marquée, permet d'augurer le large développement que prendra ce commerce dès qu'une organisation convenable des expéditions en assurera l'expédition régulière.

Pour la mise en valeur normale et régulière de nos richesses agricoles, forestières et minières coloniales, comme pour le développement commercial, industriel et financier de notre vaste domaine, ce qu'il faut tout d'abord poursuivre *c'est une meilleure organisation des moyens de transport*. Nous devons multiplier les relations entre les divers lieux de production et les ports coloniaux, faciliter les opérations d'embarquement et de transport maritime entre ces ports coloniaux et ceux de la Métropole et, enfin la pénétration de nos produits coloniaux de nos ports français aux centres de consommation. La construction d'une bonne piste aisément employable et, *a fortiori* d'une route bien établie, d'une voie ferrée, d'un port fluvial abaissent, la plupart du temps si sensiblement les prix de vente, que les frais exposés pour l'accomplissement de ces travaux sont très rapidement récupérés. Les facilités qu'ils procurent pour le bon écoulement des marchandises incitent les producteurs à accroître les cultures et les entreprises et favorisant les ventes, soit en France soit sur les marchés étrangers qu'ils peuvent utilement aborder, accélèrent la formation de nouvelles richesses, font naître des initiatives.

L'influence des prix de transport sur les prix des matières premières exotiques de très grande consommation est considérable; elle a été mise en évi-

dence par M. C. L. Stealey, l'un des principaux producteurs américains de coton, dans un article du *bulletin international du coton* où il a démontré que, sur du coton payé 25 cents la livre par l'acheteur l'utilisant finalement, il serait possible de réduire de 7 cents par livre, soit de 28 %, les frais de manutention, la plupart dus à un manque d'organisation des transports, qui entrent dans ce prix de 25 cents.

M. C. L. Stealey, après avoir pris acte qu'un rapport officiel a estimé que 81 % du service et du temps consacrés par les compagnies de chemins de fer au transport du coton étaient les conséquences de méthodes désuètes et anti-économiques, qu'on pourrait aisément modifier, a donné un impressionnant exemple, non théorique, mais basé sur ses observations personnelles. Son étude énonce 14 postes de frais qu'il estime possible de supprimer par une organisation rationnelle de la manutention et du transport du coton. Et il affirme que cette suppression, tout en améliorant les transports, dégrèverait de 33 % les tarifs, donc le prix du coton.

Ce qui est vrai pour le coton l'est aussi pour nombre de produits, notamment pour la plupart des produits coloniaux.

Des études ont permis à plusieurs gouverneurs d'établir des plans de routes, de lignes de chemins de fer, d'aménagement de cours d'eau, déjà en partie réalisés, et dont l'exécution méthodique se poursuit plus ou moins rapidement suivant les ressources financières de la colonie et la main-d'œuvre dont on dispose. A Madagascar, en Afrique occidentale française, on a entrepris de grands travaux qui ont pour objet non seulement la création de routes, l'établissement de nouvelles lignes de chemins de fer, mais l'aménagement des ports et rades. C'est une œuvre gigantesque qu'on ne saurait trop admirer et qu'il faut faire apprécier du public français.

La tâche à remplir est immense, gigantesque.

Je crois utile, à propos des ports coloniaux français, de citer un article donné par M. C. de Raulin, en septembre 1926, au bulletin de documentation des chambres de commerce françaises de Belgique, dans lequel il montrait l'effort considérable que nous avons à accomplir pour doter, en vue de leur réelle mise en valeur, nos colonies des ports convenablement outillés qui leur manquent encore :

« Dans chacune de nos colonies, les havres naturels existent. Or, dans la plupart des cas, nous nous contentons d'en user sans les doter de l'outillage et des perfectionnements nécessaires en vue d'une exploitation rapide.

« Et cependant, à l'heure actuelle, c'est la rapidité des transports commerciaux qui conditionne, en grande partie, les prix. La valeur du moindre navire, même celle d'un simple cargo de 5.000 à 6.000 tonnes, est telle que le temps inutilement perdu dans les escales se chiffre par milliers de francs, surtout en y ajoutant les salaires et la nourriture de l'équipage.

« Offrir, à de tels navires, les moyens primitifs, et lents, de communication avec la terre, que constituent les « surfboats », c'est vouloir les décourager de faire escale chez vous. Dès lors, à quoi vous servira le développement inté-

rieur de votre colonie, sinon à enrichir des voisins, mieux inspirés, qui draineront, chez eux, votre trafic?

« Citons quelques exemples à l'appui de notre thèse.

« Nous avons un mandat sur le Cameroun. Qu'avons-nous fait au port de Duala? Rien! Le rapport volumineux consacré à l'exécution de notre mandat est muet sur ce point, alors qu'il s'étend sur les bienfaits de l'instruction, sur des considérations de pure littérature. On peut en dire autant des points de la côte occidentale d'Afrique qui nous appartiennent en propre.

« Pendant ce temps, que font les Anglais, sur cette même côte? A Takorady (Gold Coast), ils construisent un port modèle, qui leur reviendra à 6 millions de livres sterling. A ce port, ils se préoccupent de faire aboutir des routes et des voies ferrées, de façon à drainer tout le commerce qui s'éparpillait dans les petits ports intermédiaires, lesquels sont amenés à disparaître avant peu.

« A Tahiti, nous possédons le port naturel de Papeete. Depuis le percement du canal de Panama, c'est l'escale indiquée de navires qui se rendent en Australie, car il se trouve à 4.500 kilomètres de Panama, et à 3.300 de Sydney. Qu'avons-nous fait pour tirer parti de cette situation unique? Rien!

« Papeete possède un warf accessible aux bateaux dont le tirant d'eau ne dépasse pas 5 mètres. Au lieu d'en augmenter la profondeur, nous le laissons s'envaser. De 1917 à 1920, son trafic annuel est, néanmoins, monté à 200.000 tonnes, rien que de navires étrangers. Quant à ses relations régulières, elles portent vers la Nouvelle-Zélande et les États-Unis, au moyen de lignes américaines.

« En Indo-Chine, le port de Saigon, situé à 45 milles dans l'intérieur des terres, a été surtout développé comme arsenal militaire. Voilà pourquoi les grands paquebots étrangers évitent d'y faire escale. Tandis qu'il faut 26 jours pour toucher Hong-Kong, il en faut 29 pour arriver à Saigon, qui est moins loin.

« Or, depuis un quart de siècle, on signale l'utilité de développer un port, en un point de la côte, celui de Camranh, pour lequel la nature a déjà fait le travail le plus important. Sa rade extérieure, séparée de l'autre par un goulet de 1.500 mètres, présente des fonds de 20 à 30 mètres, abrités par l'île Tagna. Quant à la rade intérieure, elle offre des fonds de 10 mètres, sur un front de 7 kilomètres. Une amorce de dépôt de charbon y existe déjà, pour les besoins de la défense mobile.

« On voit combien il sera facile d'opérer la transformation désirée. Pourquoi ne la fait-on pas?

« Et l'argent, m'objectera-t-on? Question secondaire. C'est toujours la vieille confusion entre les dépenses improductives et celles qui doivent rapporter. Pour ces dernières, il faut savoir trouver les fonds quand on en a besoin. »

Il faut toutefois noter l'effort patient et de longue haleine que j'avais mentionné, entrepris, et déjà réalisé en partie, par nos colonies bien que, depuis la guerre, elles soient réduites à peu près à leurs seules ressources, pour développer leur outillage économique dont les effets intéressent à un si haut degré l'intérêt national et l'avenir de notre redressement monétaire et financier.

Je viens d'indiquer que, parmi nos possessions d'outre-mer, l'Afrique occidentale française possède déjà, pour desservir son vaste territoire, un outil-

lage économique assez développé. Il comprend sur la côte plusieurs ports et wharfs, et à l'intérieur plus de 3.000 kilomètres de voies ferrées, 4.500 kilomètres de voies navigables aménagées, 35.000 kilomètres de pistes sur lesquelles les automobiles peuvent circuler pendant la bonne saison. Mais un pays neuf qui se contenterait, pour une superficie aussi étendue, d'un tel réseau de voies de communication aboutissant à des débouchés maritimes encore imparfaits, signerait, peut-on dire, son arrêt de mort. Chaque année, le rail doit être poussé plus avant, il faut que de nouvelles routes s'ouvrent à la circulation, que les ports soient pourvus d'un outillage de plus en plus perfectionné, les biefs navigables améliorés, de nouvelles terres mises en valeur par les bienfaits de l'irrigation.

En ce qui concerne les ports et rades, un plan quinquennal établi récemment par M. Carde, gouverneur général, prévoit l'extension et l'amélioration du port de Dakar, la création de quais à Konakry, la construction d'un deuxième wharf en Côte d'Ivoire et l'allongement de celui de Kotonou, au Dahomey. Dakar, le grand port d'escale et de transit de la côte occidentale, point de départ de deux voies ferrées, dont l'une, celle du Soudan, constitue notre plus longue ligne coloniale, ne peut plus suffire aux besoins d'un trafic perpétuellement accru; un ensemble de travaux, évalué à 80 millions, et qui a donné lieu à la fin de 1926 à une adjudication, va munir cette rade des moyens d'accès, des postes d'accostage qui lui sont nécessaires, en même temps que des installations et de l'outillage modernes indispensables pour abrégier la durée des opérations de chargement et de déchargement. En Guinée, où la question de l'exportation des fruits frais — bananes et ananas — se pose avec une réelle acuité, la construction d'un port permettant l'accostage des navires spécialement aménagés pour ce transport a été décidée et sera réalisée dans les délais les plus brefs avec le minimum de dépenses. En Côte d'Ivoire et au Dahomey, où le phénomène de la barre n'autorise pas la création de rades en eau profonde, la construction d'un wharf à Port-Bouet, en face d'Abidjan, et l'allongement de celui de Kotonou doteront ces colonies des engins d'évacuation que leur développement économique justifie pleinement. Enfin, un autre port a pris durant ces dernières années une réelle importance : Kaolack, situé sur la rivière Saloum, est devenu un des principaux centres exportateurs d'arachides du Sénégal, et doit être pourvu à ce titre des aménagements indispensables.

L'effort envisagé par la colonie pour l'extension de son réseau ferré n'est pas moins considérable : en dehors des travaux de réfection de la ligne de Thiès au Niger, qui, répartis sur une longueur de plus de 1.100 kilomètres, entraîneront des dépenses considérables, le prolongement de trois lignes à voie de 1 mètre — voie normale de la colonie — se poursuit : en Côte d'Ivoire, en direction des régions fertiles et peuplées du Soudan et de la Haute-Volta; au Dahomey, entre Savé, terminus actuel de la voie ferrée, et le Niger, et entre Kotonou, le port de la colonie, et Porto-Novo, sa capitale. D'autres lignes, d'intérêt local, sont en cours de construction ou en projet dans les différentes possessions du groupe; leur rôle est de servir d'affluents aux grandes artères constituées par les voies ferrées. Ces dernières seront alimentées également

par le trafic effectué sur un réseau routier dont les mailles se resserrent de plus en plus dans les régions susceptibles d'être exploitées rationnellement.

A cet ensemble de travaux déjà imposant se juxtapose depuis deux ans la réalisation d'un vaste programme d'irrigations intéressant principalement la vallée du Niger. Tirer tout le parti possible de cet immense réservoir d'eau que constitue le grand fleuve africain et qui s'écoule sans utilité, en traversant des contrées arides ou insuffisamment mises en valeur, telle a été l'idée qui a présidé à la mise en œuvre de ce programme. Son but, qui a été parfaitement précisé par M. Carde lors de la dernière réunion du conseil de gouvernement, n'est pas seulement de favoriser, dans des régions qui paraissent cependant si appropriées à cette culture, la production du coton, mais surtout de rendre la vie à des terres incultes, d'en faire jaillir d'abondantes récoltes de céréales et de graines oléagineuses qui viendront approvisionner largement en denrées vivrières les populations paisibles de ces rives, encore soumises — trop souvent, hélas! — aux affres de la disette ou de la famine. Ces travaux, dont les études n'ont pas duré moins de cinq années, sont en cours; l'expérience, réalisée au début sur quelques dizaines de kilomètres de canaux, permettra de se rendre compte des possibilités futures d'extension et de l'accueil que fera à cette innovation une population qui ignore tout de ces procédés de culture. Il n'est pas douteux cependant qu'elle n'apprécie pleinement les bienfaits qu'apportera à ces régions déshéritées la politique de l'eau, déjà pratiquée avec tant de succès sur d'autres contrées du globe.

Je ferme cette large parenthèse et je reprends l'examen des matières premières que nous pourrions obtenir de nos colonies.

En 1925, nos importations de *laine* ont coûté 3 milliards 239 millions de francs et les colonies n'y ont participé que pour 129.500.000 francs soit à peu près 4 %. Là aussi, en tenant compte des excellents résultats d'élevages de moutons croisés mérinos expérimentés sur l'initiative des industriels du Nord et, en grande partie, à leurs frais, on peut envisager une production très sensiblement accrue et mutuellement avantageuse pour les éleveurs coloniaux et les consommateurs français : industriels et particuliers.

Mais certaines importations coloniales sont déjà beaucoup plus satisfaisantes; par exemple le *riz*. En 1913, l'importation de nos colonies atteignait 87 % du riz acheté à l'extérieur. En 1925, elle reste encore à 82 %. L'Indo-Chine tient une place de premier plan sur le marché du riz.

Pour le *sucre* brut et raffiné nous avons reçu en 1925 44,8 % du total importé; pour les *graines oléagineuses*, 30,3 %; pour le *caoutchouc*, 19,1 %, pour les *céréales*, 17,2 % et pour les *peaux et pelleteries* brutes, 14,8 %. Nos productions de graines oléagineuses et de caoutchouc peuvent se développer très largement.

Une des matières premières que nous pourrions obtenir de façon courante, en énormes quantités de nos colonies est le *bois*. En Afrique occidentale française, dans la Côte d'Ivoire et en Afrique équatoriale française, à Madagascar et en Indo-Chine, existent des richesses forestières inépuisables et d'une variété permettant toutes sortes d'utilisations. Les peuplements forestiers de l'Afrique occidentale française représentent approximativement un total de 64 millions d'hectares, dont plus de moitié en forêts proprement dites et 31 millions environ en brousse forestière. Les forêts de la Côte d'Ivoire figurent dans ce total pour

12 millions d'hectares; celles du Soudan français et de la Haute Volta pour 36 millions. Les principales essences actuellement exploitées sont, outre l'acajou qui provient presque toujours de la Côte d'Ivoire, l'okoumé, le serama, les palétuviers, dont certaines variétés fournissent d'excellentes traverses de chemins de fer, imputrescibles, le mérant ou parasolier, qui se débite aisément en planches et donne une excellente pâte à papier. La zone forestière du Cameroun compte à peu près 12 à 13 millions d'hectares et est riche en essences utilisables pour la construction et l'ébénisterie ainsi qu'en caoutchouc sauvage. Cette dernière essence (funtuméa) couvre 10 millions d'hectares environ dans l'Oubanghi et le Chari.

Les forêts malgaches, qui s'étendent sur environ 10 millions d'hectares, renferment aussi, en même temps que des arbres aux bois résistants propres à la charpente et à la construction, des bois légers, faciles à travailler; des essences précieuses : hazamafona, ou ébène vert, hazamainty, ou ébène noir, bois de rose malgache, etc. Le palétuvier y constitue de très importants peuplements naturels peu exploités.

En *Indo-Chine*, en dehors des 33.000 hectares de caoutchouc de plantation (avec 5.600.000 pieds en saignée ayant permis, en 1925, une exportation de plus de 8.000 tonnes), les forêts fournissent de nombreuses essences de bois d'ébénisterie et de bois odorants. En outre, les diverses sortes de bambous, répandues dans toutes les régions indo-chinoises, sont utilisées pour la construction des habitations et des embarcations; mais donnent aussi d'excellentes pâtes à papier que nous pourrions utilement importer en grand.

Les sucreries de l'Indo-Chine française seront, j'en suis persuadé, une source de richesses de plus en plus développées, concurremment avec, comme produits agricoles, le caoutchouc, le poivre, la vanille, le thé; et, comme produits extractifs, la houille.

Pour le moment et pendant longtemps encore le produit le plus important pour son exportation est le riz.

L'Indo-Chine est, après la Birmanie, le second pays exportateur de riz du monde. En tonnes métriques les exportations se sont chiffrées, de 1922 à 1925 :

	1922	1923	1924	1925
Riz entier blanc	906.348	803.927	781.098	963.460
Paddy.	163.381	156.947	105.270	119.372
Cargo.	73.636	65.230	47.196	37.593
Brisures.	180.469	217.642	172.474	262.936
Farines et poussières	116.153	97.287	124.168	136.287
	1.439.993	1.341.041	1.230.206	1.519.648

Sur cet énorme tonnage, la France et ses colonies n'importent guère que 200.000 tonnes. La plus grande partie du riz exporté va aux entrepôts de Hong-Kong et de Singapore, dans les colonies hollandaises et au Japon. La consommation locale a été, en 1925, de 4.242.000 tonnes métriques, la récolte totale ayant atteint, pour la même année 5.762.000 tonnes, produite sur une superficie cultivée de 5.072.000 hectares.

La culture du *maïs* vient immédiatement après celle du riz.

Il faut, en dehors des cultures alimentaires consommées sur place : *ignames*,

patates, manioc, arrow-root, haricots, pois, mentionner comme denrées coloniales ayant une importance pour l'exportation, la *canne à sucre*, le *café*, le *thé*, et le *poivre*, ce dernier surtout produit au Cambodge.

Comme cultures industrielles, celle du *caoutchouc* vient au premier rang : 33.000 hectares avec, en 1925, plus de 5.600.000 pieds en saignée ayant permis d'exporter 8.007 tonnes métriques.

L'exportation moyenne du *coton* au cours des dix dernières années a été de 3.370 tonnes sur une production moyenne annuelle de 9.000 tonnes de coton brut.

Enfin, des produits comme la *ramie*, le *jute*, le *kapok* peuvent donner lieu à une exportation de textiles plus développée, et il en va de même des divers oléagineux ; le *cocotier*, l'*abrasin*, le *sésame*, l'*arachide* et le *ricin*, dont la consommation pour le graissage des moteurs d'aviation s'accroît considérablement.

Notons encore la *soie grège* dont, en 1925, on a exporté 61.764 kilos.

Le charbon a passé *comme extraction* de 900.000 tonnes en 1921 à 1.363.000 tonnes en 1925.

Voici nos conclusions : Nous croyons à l'avenir économique de notre domaine colonial. Nous pensons que son développement sera rapide si l'on fait preuve d'un peu d'esprit de suite et de beaucoup de libéralisme.

En ne considérant que les principaux produits que peuvent fournir nos colonies : coton, laine, céréales, oléagineux, sucre, café, bois, peaux, viande, caoutchouc, riz et minerais, n'est-il pas déplorable qu'en 1925, sur une importation totale de 18 milliards de francs de ces produits, nous n'ayons reçu que pour 2 milliards 264 millions de l'ensemble de nos fournisseurs coloniaux ?

Nous ne croyons plus, comme nos ancêtres, que nous sommes en droit de gérer notre magnifique domaine colonial, légué par eux et accru par nous, comme une affaire exclusive, fermée, dans laquelle nous devons continuer à défendre jalousement nos anciens privilèges d'acheteurs ou de vendeurs. Les temps ont marché et notre mentalité a évolué, notre conception s'est faite plus généreuse et plus libérale, notre compréhension des intérêts réciproques plus pénétrante et plus juste.

En dépit de la réaction de repliement protectionniste qui marque l'action publique de presque tous les peuples à la suite des perturbations profondes de la grande guerre et des suites financières et économiques causées par cette convulsion mondiale, on sent un peu partout que tous les producteurs et tous les consommateurs du monde sont liés par une solidarité inéluctable qui oblige de plus en plus à libérer les échanges des entraves qui en peuvent gêner les mouvements.

Pour ce qui concerne les échanges entre la France et son domaine colonial, non seulement, nous devons souhaiter l'accroissement aussi rapide et aussi ample que possible des diverses productions que leur situation climatérique favorise ; que les richesses de leur sol et de leur sous-sol permettent d'entreprendre et de développer ; mais nous devons encore aider, en ce qui nous concerne, libé-

ralement et sans regret, à leur diffusion sur tous les marchés. Sans doute, est-il juste et naturel que l'effort colonial assure de plus en plus largement les besoins de la France en denrées, en matières premières et en produits exotiques divers. Mais, en favorisant les ventes de nos colonies sur tous les marchés étrangers où elles peuvent commercer utilement, nous les ferons contribuer à la prospérité nationale. Le pouvoir d'achat des 60 millions d'habitants qu'elles comptent, s'agrandira sensiblement et nous vaudra des fournitures plus considérables; les économies réalisées par nos industries métropolitaines utilisant mieux nos ressources coloniales; celles de nos producteurs coloniaux réalisées par l'extension de leurs ventes, toutes ces nouvelles richesses formées et ces épargnes accumulées, en affermissant notre crédit, mettront à la disposition de nos activités des moyens puissants d'entreprises nouvelles, de profits légitimes et de mieux-être pour des millions de travailleurs.

Gaston CADOUX.
